



## Indice des prix à la consommation du mois de mai 2017.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **844.94** pour le mois de mai 2017 par rapport à la base 100 au 1<sup>er</sup> janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de mai 2017 à **840.01**.

Luxembourg, le 2 juin 2017.

*Institut national de la statistique  
et des études économiques*



**Arrêté ministériel du 15 mai 2017 modifiant l'arrêté ministériel du 3 février 2017 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires et des examens de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de la formation de technicien - ancien régime, année scolaire 2016/2017.**

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue ;

Vu la loi modifiée du 14 mars 1973 portant création d'instituts et de services d'éducation différenciée ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien ;

Vu le règlement grand-ducal du 25 août 2006 relatif à l'examen de fin d'études secondaires techniques et à l'examen de fin d'études de la formation de technicien en éducation des adultes ;

Vu le règlement grand-ducal du 13 mars 2015 concernant les conditions d'admission, les certifications et les diplômes au « Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl » ;

Vu son arrêté du 3 février 2017 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires et des examens de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de la formation de technicien - ancien régime, année scolaire 2016/2017;

*Arrête:*

**Art. 1<sup>er</sup>.**

Est nommé commissaire du Gouvernement :

Pour la section binationale germano-luxembourgeoise (H) : Monsieur Gil BELLING, Directeur du Service de la Formation professionnelle au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

**Art. 2.**

À la commission LHCE B 1 (Lycée Hubert-Clément Esch-sur-Alzette),  
Mme Marianne STROCK est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LMRL A 1 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
Mme Vanessa BUFFONE et Mme Elodie DECKER sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LGE C 1 (Lycée de garçons Esch-sur-Alzette),  
Mme Christiane HAMEN et M. Roland SCHUMACHER sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LGE C 2 (Lycée de garçons Esch-sur-Alzette),  
Mme Anne-Marie DENTZER est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LGL B 1 (Lycée de garçons Luxembourg),  
Mme Marie-Hélène BAULER, Mme Simone BIEWER, Mme Janine GOEDERT, Mme Laurence MILLER et  
M. Jean-Louis WEIS sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LMRL B 1 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
M. Michel BINTENER, Mme Myriam KOHNEN, Mme Martine LANNERS et M. David PETRY sont ajoutés  
comme membres suppléants.

À la commission LRSL B 1 (Lycée Robert-Schuman Luxembourg),  
Mme Carole CAPUS et M. Yves LOOSE sont ajoutés comme membres suppléants.

Aux commissions LCD C 1 et LCD C2 (Lycée classique Diekirch),  
Mme Michelle SCHRAM est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LHCE C 1 (Lycée Hubert-Clément Esch-sur-Alzette),  
Mme Marie-Anne LEYDER, Mme Carole KOERPERICH et Mme Viviane WEIRICH sont ajoutées comme  
membres suppléants.

À la commission LMRL C 1 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
M. Michel BINTENER, M. Christian GALLOTTI, Mme Myriam KOHNEN, Mme Martine LANNERS et M. David  
PETRY sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LMRL C 2 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
Mme Myriam KOHNEN, M. David PETRY et Mme Blanche WINGERT sont ajoutés comme membres  
suppléants.

À la commission LRSL C 1 (Lycée Robert-Schuman Luxembourg),  
Mme Florence RIES et M. Yves LOOSE sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LHCE D 1 (Lycée Hubert-Clément Esch-sur-Alzette),  
Mme Carine ALLARD et Mme Lynn FEIEREISEN sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LMRL D 1 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
Mme Laurence BAUM, M. Laurent KASS et Mme Antonia MARIOTTO sont ajoutés comme membres  
suppléants.

À la commission LMRL D 2 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
Mme Antonia MARIOTTO est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LN D 1 (Lycée du Nord),  
Mme Françoise ORIGER est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LRSL D 1 (Lycée Robert-Schuman Luxembourg),  
Mme Carole-Laure SCHINTGEN et Mme Myriam SUNNEN sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LCE E 1 (Lycée classique d'Echternach),  
Mme Natacha FRIEDRICH est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LMRL E 1 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
M. Michel BINTENER et Mme Martine LANNERS sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LGE F 1 (Lycée de garçons Esch-sur-Alzette),  
Mme Anne-Marie DENTZER, M. Tom HENGEN et M. Alex WERNÉ sont ajoutés comme membres suppléants.

Aux commissions LCD G 1 et LCD G 2 (Lycée classique Diekirch),  
M. Luc TANDEL est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LHCE G 1 (Lycée Hubert-Clément Esch-sur-Alzette),  
Mme Christine DURY et Mme Fabrice KUTTING sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LHCE G 2 (Lycée Hubert-Clément Esch-sur-Alzette),  
Mme Diane LUDIG est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LGL G 1 (Lycée de garçons Luxembourg),  
Mme Danielle HOFFELT et Mme Natacha SCHWEIZER sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LMRL G 1 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
Mme Laurence BAUM, Mme Marie-Elise FISCHER, M. Laurent KASS, Mme Marie KIEFFER et Mme Caroline MERLAND sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LMRL G 2 (Lycée Michel-Rodange Luxembourg),  
Mme Marie-Elise FISCHER, Mme Marie KIEFFER et Mme Caroline MERLAND sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LRSL G 1 (Lycée Robert-Schuman Luxembourg),  
Mme Marie-Lyne KELLER et Mme Cindy NEVES sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LML CG 1 (Lycée Michel-Lucius),  
Mme Graça DE ALMEIDA est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LML CG 2 (Lycée Michel-Lucius),  
Mme Véronique KLEIN est ajoutée comme membre effectif ; M. Guy PIERSON est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LNB CG 1 (Lycée Nic.-Biever),  
M. Jeff LEMMER est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTECG CG 4 (Lycée technique « École de Commerce et de Gestion »),  
M. Jean-Claude MILLER est ajouté comme membre effectif.

À la commission LTECG CG 6 (Lycée technique « École de Commerce et de Gestion »),  
Mme Ariane RICK et Mme Carole STOFFEL sont ajoutées comme membres effectifs.

À la commission LTETT CG 1 (Lycée technique d'Ettelbruck),  
M. Mario GAUL est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTETT CG 2 (Lycée technique d'Ettelbruck),  
M. Mario GAUL et M. Laurent STORCK sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LML GE 1 (Lycée Michel-Lucius),  
Mme Silvia GARCIA est ajoutée comme membre effectif ; Mme Karine BAUSCH est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LML GE 2 (Lycée Michel-Lucius),  
Mme Marta SIMOES est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LN GE 1 (Lycée du Nord),  
Mme Kim ASCHMAN, Mme Anne HUBERTY, M. Jacques SCHMIT et M. Joao Miguel SEBASTIAO sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTETT GE 1 (Lycée technique d'Ettelbruck),  
Mme Chantal LORANG, M. Christian LUTGEN, M. Gaston NEUMAN, Mme Nathalie SAOUD et Mme Pascale ZEY sont ajoutés comme membres suppléants

À la commission LTJB GE 1 (Lycée technique Joseph-Bech),  
M. Nico WIRTH est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTPS SI 1 (Lycée technique pour professions de santé),  
Mme Anouk STEPHANY est ajoutée comme membre suppléant.

Aux commissions LTPS SI 7 et LTPS SI 8 (Lycée technique pour professions de santé),  
M. Gary ASSEL est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTPES ED 1 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),  
Mme Pierrette MAAS est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTPES ED 2 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),  
Mme Fanny OMES est ajoutée comme membre effectif.

Aux commissions LTPES ED 3 et LTPES ED 9 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),  
Mme Monika KLUGE est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTPES ED 5 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),  
Mme Martine SCHANNEL est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTPES ED 6 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),  
Mme Anouk JADIN est ajoutée comme membre effectif.

Aux commissions LTETT SO 3 et LTETT SO 4 (Lycée technique d'Ettelbruck),  
M. Laurent STORCK est ajouté comme membre suppléant.

### **Art. 3.**

#### ***Pour la section binationale germano-luxembourgeoise (H) :***

Il est instauré une commission SLP H 1 (Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl) ;  
Mme Marion ZENNER, M. Charles DECKER, M. Michael KONTER, M. Rolf HOBOLD, Mme Sonja RISCH,  
M. Volker STAUDT et Mme Nadine VANDIVINIT sont nommés comme membres effectifs.

#### ***Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale :***

Il est ajouté une commission LN GE 2 (Lycée du Nord) ;  
Mme Chantal LORANG, M. Gaston NEUMAN, Mme Nathalie SAOUD et Mme Pascale ZEY sont nommés  
comme membres effectifs ; M. Tom JOHANNNS, Mme Marie-José SCHAACK, Mme Michelle STRECKER et  
M. Romain THILL sont nommés comme membres suppléants.

**Art. 4.**

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 15 mai 2017.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*  
**Claude Meisch**

---





## **Convention collective de travail - Dépôt.**

Le dépôt de la convention collective de travail suivante a été accepté par arrêté du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire :

Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.à r.l. CERATIZIT Luxembourg et de la S.A. CERATIZIT (valable du 01.03.2017 au 28.02.2020) signé en date du 9 mai 2017 entre la direction du Group CERATIZIT, la délégation du personnel du Group CERATIZIT et les syndicats OGB-L et LCGB.





## **Convention collective de travail - Dépôt.**

Le dépôt de la convention collective de travail suivante a été accepté par arrêté du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire :

Convention collective de travail pour le personnel salarié des sociétés Luxcontrol S.A. - LC Luxcontrol asbl - ESCEM asbl (valable du 01.01.2017 au 31.12.2019) signée en date du 11 mai 2017 entre la direction des sociétés Luxcontrol S.A. - LC Luxcontrol asbl - ESCEM asbl, la délégation du personnel des sociétés Luxcontrol S.A. - LC Luxcontrol asbl - ESCEM asbl et les syndicats OGB-L et LCGB.







**Commission de Surveillance du Secteur Financier - Examens d'admission au stage.**

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 5 juillet 2017 des examens pour l'admission au stage dans la catégorie A, groupes de traitements A1 et A2.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 6 juillet 2017 un examen pour l'admission au stage dans le groupe de traitement B1.





## **Administration gouvernementale - Examens.**

Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens de fin de stage dans les groupes de traitement suivants:

- D2 au cours du mois de janvier 2018;
- C1 au cours du mois de juin 2018;
- B1 au cours du mois de juin 2018;
- A1 au cours du mois de février 2018.

